

Bonneval en bonne vallée ...

septembre 2019

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 46

<http://lesamisdebonneval.free.fr> Email : lesamisdebonneval@laposte.net Téléphone : 09 52 64 10 98
28 rue de la grève 28800 Bonneval

Avis au lecteur,

Cette année, nous vous invitons à découvrir les communes de **Cloyes-sur-le-Loir** et **Montigny le Gannelon**, à l'occasion de notre sortie annuelle du Samedi 28 Septembre 2019.

13 h 30 : Départ de Bonneval pour Cloyes, **Prieuré de Notre Dame D'Yron**.

Rendez vous 28 rue de la Grève. Possibilité de co-voiturage.

14 h 15 : Visite guidée du Prieuré Notre Dame D'Yron par René L'Hôte et Alain Lelong.

15 h 15 : Rendez vous à **Montigny le Gannelon** pour la visite du Château, de l'église (Chasse de Sainte Félicitée). Visite Guidée par les propriétaires du château. (Prévoir 7 €)

16 h 45 Retour à Cloyes, Stationnement place Chanzy . Avec René L'Hôte, tour de ville, Parc Émile Zola, moulin à tan, visite de l'église Saint Georges.

18 h 00 Salle Michel Blais, place Chanzy : Présentation par Mr L'Hôte de son ouvrage, « *Les marquis d'argent de Deux Fontaines* ». Chronique locale du XIXe siècle. Ouvert aux habitants de Cloyes et Montigny intéressés. **Pot de l'Amitié** offert à tous les participants de cette journée.

20 h 00 : Les gourmets qui auront eu la bonne idée de s'inscrire, se retrouveront à la Chapelle du Noyer

« **La Petite Fringale** » pour notre traditionnel **Rata Beauceron**.

Au sommaire de notre Gazette N° 46

- La Dame de Montigny le Gannelon. L'Echo Dunois du samedi 25 janvier 1851.
- Recherches généalogiques : Châteaudun du Rhumel (*Annick*)
- Notes de lectures (*Marie-Thérèse*)
- Nouvelles de Bonneval, relevées pour vous dans le Messenger de Bonneval, Voves et Orgères du deuxième semestre 1919.
- Les mots Croisés de Marie-Thérèse n°6.

Jean-Luc Durand

LA DAME DE MONTIGNY LE GANNELON

LÉGENDE POPULAIRE. L'Écho Dunois du samedi 25 janvier 1851

Cette histoire de la châtelaine de Montigny, que les vieillards de nos campagnes racontent encore à leurs petits enfans, comme leur ayant été contée à eux-mêmes par leurs grands parents, découle sans doute de faits véridiques (1), qui se passèrent dans des temps très reculés, et qu'une longue suite de narrateurs a plus ou moins embellis

Voici le récit qu'on en fait de nos jours; il se ressent un peu du surnaturel, comme toutes les vieilles histoires.

Depuis près de deux ans, le seigneur châtelain de Montigny était parti pour de lointains pays où la guerre avait porté ses ravages; il avait laissé dans son château

son épouse et quelques serviteurs.

La Châtelaine était loin de ressembler à son époux. Celui-ci était très affable et rempli de bonnes qualités; celle-là, au contraire, était dure et hautaine, aussi ses vassaux la craignaient-ils, car ils avaient à souffrir de son mauvais caractère lorsque le châtelain partait pour quelque voyage. Le retour de leur seigneur était, en revanche, toujours attendu avec impatience, et son arrivée était fêtée avec grande joie de la part de ces pauvres gens.

De jour en jour on attendait le bon châtelain, et des mois entiers s'écoulaient sans nouvelles aucunes. Ce fut dans ces mêmes temps que la dame châtelaine

rencontra un soir une mendiante accompagnée de sept petits enfants qui semblaient avoir tous le même âge. La pauvre femme s'approcha d'elle, lui demandant quelque aumône pour le soutien de sa famille, mais la Dame lui dit avec dureté : « *Une chienne ne porte pas plus de petits que vous d'enfants.* » A ces mots, la mendiante qui n'était rien moins qu'une sorcière, lui répondit : « *Vous riez de moi, madame, mais, pour votre punition, vous aurez en une seule couche autant d'enfants qu'une truie a de petits.* » Après ces paroles, elle disparut, et la Châtelaine se retira, riant beaucoup de ce que venait de lui dire la vieille mendiante ; mais l'histoire rapporte que quelque temps après la Dame mit au monde neuf enfants qui naquirent le même jour. Elle devint furieuse et ordonna que l'on se mît à la recherche de la maudite sorcière, puis ayant fait venir une de ses femmes, elle lui dit : « *Mon mari doit revenir bientôt, comme je redoute sa colère, enlève huit de ces marmailles, et va les jeter dans les eaux du Loir.* La servante renferma dans un sac les huit enfants désignés, et elle se dirigeait, favorisée par la nuit, vers le Loir qui baigne la base des coteaux de Montigny, lorsque tout-à-coup elle entendit devant elle un grand bruit, et bientôt elle se trouva en face d'un grand nombre de cavaliers et d'hommes d'armes à pied à leur tête. Elle n'eut pas de peine à reconnaître son seigneur et maître ; celui-ci lui dit : « *Ou vas-tu à cette heure, ma mie?* » Elle lui répondit qu'elle allait noyer des petits chiens ; mais son maître lui ayant demandé à les voir, elle fut forcée de tout avouer.

Le bon et brave Châtelain fut tellement pénétré de douleur en apprenant les fautes de son épouse. Qu'il entra, contre son ordinaire, dans un grand courroux et jura de la punir ; il fit élever secrètement les 8 enfants, dans le village de Montigny, puis un jour (2) il les fit venir au château et mis au milieu d'eux celui que la châtelaine avait adopté, et les ayant tous vêtus de même, il envoya chercher sa femme et lui dit : « *Madame, où est votre fils, montrez-le moi?* » Elle ne le put, car ils étaient tous très ressemblants ; devenue

confuse, elle se jeta aux pieds de son mari. mais il la repoussa et lui dit. « *Quel supplice avez-vous mérité?* » Celle-ci lui répondit qu'elle méritait être jetée par la plus haute fenêtre du château, renfermée dans un tonneau garni de lames de couteaux à l'intérieur. Le châtelain ayant donné ses ordres, la malheureuse roula ainsi renfermée jusque dans le Loir ; le courant l'entraîna bien loin de là. Un homme d'armes la suivait, et criait aux curieux des pays qu'il traversait : « *Laissez passer la justice.....* »

Enfin la malheureuse Châtelaine étant arrivée vers le soir entre Saint-Claude et Saint-Jean. villages situés au-dessous de Bouche-d'Aigre, sur le Loir, elle se mit à crier Merci ; l'homme d'armes qui devait la suivre jusqu'à Saint-Jean, pour la retirer morte ou vive, eut pitié de ses plaintes; il retira la cruelle machine et en fit sortir la pauvre victime dans un pileux état. Elle demanda des vêtements pour se couvrir, on lui apporta un manteau. et quand elle l'eut mis sur elle, elle s'écria : « *Ah ! froid mantel* » Ce furent ses dernières paroles (3)

C'est depuis cette époque que les villages du Saint-Claude et Saint-Jean portent le surnom de Froidmantel.

Il existe dans l'église de Saint-Claude-Froidmantel une pierre tumulaire, autour de laquelle sont gravés ces mots :

CY G1ST FEUN NOBLE HOME JEHAN DE MONTIGNY, EN SON VIVANT SEIGNEUR DE VILLE-PUERE (4), QUI TRESPASSA Le 15 MAI 1545.

Peut-être ce seigneur était-il celui dont il est parlé plus haut.

(1) Ce qui nous le prouverait, c'est le surnom que portent encore deux villages cités dans la légende de Montigny.

(2) Les uns disent sept ans après leur naissance.

(3) *Autre version.* Arrivée près de Saint-Jean, elle demanda où elle était; l'homme qui la suivait le lui ayant dit, elle s'écria ; « Ah! froid mantel !" après quoi le tonneau s'enfonça dans l'eau.

Parcours d'un Bonnevalais ayant donné à sa cité d'adoption le nom de CHÂTEAUDUN DU RHUMEL

Tout d'abord un petit rappel historique pour situer l'anecdote.

Rue de La Valonnerie : nom de l'ancienne rue Beaussire devenue rue Billault, comme témoignage de reconnaissance à ce bienfaiteur de la ville, Juste Alfred Billault, conseiller municipal, décédé en son domicile, rue de la Valonnerie, en 1886. Il légua à la ville, une somme d'argent pour être employée à la construction d'un pont, donnant au bout de cette rue, ce pont fut construit en 1891.

Pourquoi La Valonnerie ? sans doute, à cause du séjour des cavaliers Wallons dans la caserne de cette rue. Ce vaste bâtiment et ses dépendances furent acquis par la commune de Bonneval en date du 26 mai 1754, des héritiers :

Dame Anne VEDIE femme François René LEGOUD

Dame Madeleine VEDIE femme Antoine RAIMBERT

filles de Jean VEDIE marchand et de Marie Anne LOCHON, mariage le 12 02 1688 Bonneval, Notre Dame.

Divisé en deux portions :

La plus petite portion servant : de logement aux pompes à incendie, et de salle de Justice de Paix.

La plus importante fut vendue par Me ROULLIER notaire et maire agissant pour la commune de Bonneval, le 21 Mars 1830, à RIMBERT Alexandre Hippolyte : né le 1 vendémiaire de l'an 8 à Viabon (28), marié le 28 avril 1829 à Voves (28), à Victoire Thérèse DOLLEANS, à son mariage il exerçait le métier de marchand de chevaux.

De leur union, est né un fils, Jules Alexandre, le 21 août 1831 à Bonneval, dans leur maison rue de la Valonnerie.

La famille sera recensée jusqu'en 1841 à Bonneval, de 1846 à 1851, à Prunay (41) ferme de la Linoterie. Victoire Thérèse DOLLEANS épouse RIMBERT y décèdera le 24 mai 1850. Cette famille, ne sera plus recensée à Prunay, en 1856.

Volant probablement améliorer leur sort, début 1851, Alexandre Hippolyte et son fils Jules, sollicitent un départ pour l'Algérie, ils souhaitent obtenir une concession de terre.

Ils accomplissent les démarches nécessaires pour l'autorisation, justifiant leur profession de fermier, être propriétaire d'une ferme, être en possession d'un pécule suffisant pour permettre leur installation, (en 1851, la somme minimum est fixée à 1.500 francs), obtenant un certificat de bonne moralité et d'aptitude physique, ils adressent leur demande à la mairie de leur arrondissement.

Le 30 mars 1854, RIMBERT Alexandre cultivateur demeurant à Constantine, obtient son titre de concession sous n° 1059 à Oudjet Marabout Sliman, d'un terrain domanial d'une contenance de quarante neuf hectares, quatre vingt dix neuf ares et dix huit centiares, indiqué au plan sous le n° 4.

Quant à Jules, (le fils), demeurant à Constantine, il obtient son titre de concession sous n° 1122 dans la localité de l'oudjet Marabout Sliman, pour un terrain domanial d'une contenance de quarante neuf hectares quatre vingt quatorze ares et quatre vingt trois centiares, indiqué au plan sous n°5.

Alexandre Hippolyte exploite cette concession de terre. Il décède le 10 février 1859, dans sa ferme de l'Oued Dekri (autre affluent du Rhummel, au niveau de la ville de Châteaudun du Rhumel (devenu Chelghoum Laïd, à 50 kms au sud-ouest de Constantine), comme indiqué dans son acte de décès.

Son fils, Jules Alexandre, dans la concession de terre qui lui a été allouée, effectue de grandes plantations, entreprend d'importants travaux d'irrigation, obtient de magnifiques résultats en exploitant la terre acquise avec intelligence, ses hangars renferment d'importants troupeaux, dans ses écuries, il sélectionne des chevaux de races diverses, Il obtient des résultats très honorables lors des expositions de Constantine, en catégorie race de chevaux de Hauts Plateaux et du Sud, à face brune et à face blanche 1^{er} prix pour les mâles.

Dans cette ferme vivent dix européens, avec femme et enfants, travaillant toute l'année, comme dans les exploitations agricoles d'Europe.

Le 24 mars 1860, Rimbert Jules est concessionnaire d'un terrain domanial d'une contenance de cent quarante neuf hectares quatre vingt dix ares et soixante dix sept centiares, désigné au plan général de lotissement de l'Oudjet Marabout Sliman sous les n°3, 4 et 5. Registre des titres n°1059 – 1122 et 2055.

C'est en 1874 le 07 novembre, que la commune mixte de Châteaudun du Rhumel fut créée par arrêté du gouverneur général Antoine Chanzy, la section de l'Oued Dekri lui est adjointe par arrêté du 03 juillet 1875. Jules Alexandre a donc réussi à donner à sa cité d'adoption le nom de Châteaudun du Rhumel, constituant ainsi un hommage à sa région d'origine.

En 1883, le 29 décembre, il fut promu Chevalier du mérite agricole pour création d'une ferme importante à l'Oued Dekri et pour les services rendus à l'agriculture algérienne. (il fut l'un de premier promu, le mérite agricole a été créé par Jules Méline le 07 juillet 1883).

Il se marie avec Alice Marie COULON, de leur union est né un fils, Jules Eugène, le 22 mai 1900 à Constantine.

Le journal « Le Patriote de Châteaudun » en date du 29 août 1901, annonce la fête patronale de Châteaudun du Rhumel, le 01 et 02 septembre, sur l'hippodrome du « Grous », avec d'importantes courses de chevaux. Le 12 septembre 1901, Camille Desgoffre , président du comité des fêtes de Châteaudun du Rhumel, remercie le directeur du « Patriote » pour l'annonce passée dans son journal.

En 1906, le journal « l'Indépendant de Constantine » du 06 mars, communique une pénible nouvelle, le décès de Jules RIMBERT, agriculteur méritant, qui, sur la terre algérienne, faisait l'honneur à la France, au département d'Eure et Loir. Jules Rimbert fut l'un des premiers colons, un des propriétaires fonciers de la région de Châteaudun du Rhumel, qui, établi en Algérie depuis de longues années, avait contribué, dans une large mesure au développement de la colonisation. A force d'énergie et de travail, il avait réussi à constituer un important domaine.

Pour mémoire :

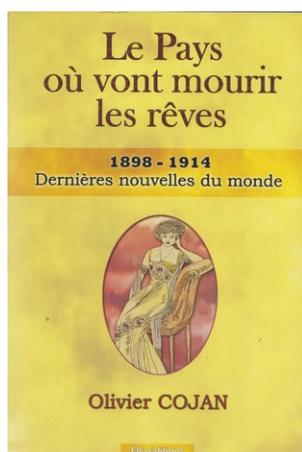
En 1956, Gaston Ghrenassia, devenu plus tard, Enrico Macias, a occupé un poste d'instituteur à Châteaudun du Rhumel.

En 1960 eut lieu le jumelage des villes de Châteaudun du Rhumel, Algérie ,et Châteaudun France. Ce jumelage n'aura duré que deux années.

Désormais **Châteaudun du Rhumel** porte le nom de **Chelghoum Laïd**.

(Recherches généalogiques : A Perron)

Notes de lectures (Marie-Thérèse)

**LE PAYS OÙ VONT MOURIR LES RÊVES** Olivier Cojan

1898-1914 Dernières nouvelles du monde

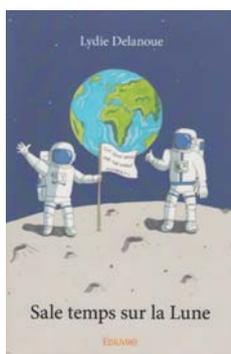
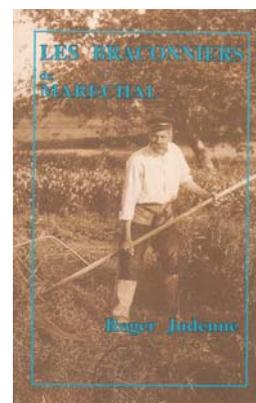
C'est le premier tome d'une série de quatre romans qui nous racontent le XXe siècle. Olivier Cojan a écrit la saga de deux familles de Saulnières, un petit village de la campagne drouaise :

- les Franquin, une famille bourgeoise d'industriels,
- les Callac, une famille d'ouvriers du même village.

Hubert, un des fils Franquin, se lie d'amitié avec Joseph Callac, le fils d'un ouvrier et d'une femme de chambre au service des Franquin. L'auteur nous transporte au début du XXe siècle, il nous parle de luttes sociales, de luttes pour le pouvoir, de luttes pour acquérir la richesse et la puissance. Il nous fait partager la vie quotidienne de ces gens du début du XXe, qui auraient pu être nos grand-parents, nous faisant ainsi ressentir, avec nostalgie, l'écoulement irréversible du temps.

LES BRACONNIERS DU MARÉCHAL Roger Judenne

C'est la suite de «La drôle de moisson». Les Allemands occupent la France, on retrouve le village de Rouvray et les bois de Reverseaux, on retrouve aussi le vieux Léon et sa femme Régine qui vendent les produits de leur jardin, très chers. On vit l'anxiété de Lucien et Marthe qui craignent pour leur fille Irène et son ami Philippe. On découvre Fouine, le braconnier, alcoolique mais résistant à ses heures et la vie d'un village sous l'occupation avec ses dénonciations, son marché noir, mais aussi ses résistants.....pas de grandes envolées, pas de grands discours, seulement la vraie vie des gens de cette campagne d'Eure-et-Loir, à cette époque.

**SALE TEMPS SUR LA LUNE** Lydie Delanoue

Nous sommes le 20 juillet 2026. Cinq couples de Terriens (2 Américains, 2 Européens, 2 Africains, 2 Asiatiques et 2 Océaniens) plantent leur drapeau sur la lune. Ils ne doivent pas décevoir les espoirs des habitants de la planète Terre qui est mourante car depuis très longtemps maltraitée par les Hommes.

Lydie Delanoue nous entraîne sur la Lune, avec un soupçon malicieux d'humour, et nous fait vivre leurs mésaventures aussi étonnantes qu'inattendues, tout en nous parlant d'écologie, de politique et peut-être aussi de fraternité.

Ce petit roman peut être apprécié aussi bien des jeunes que des « viocs ».

**LES ZAZOUS** Claude Menuet (Massin)

Après « Une enfance ordinaire » où l'auteur raconte ses toutes jeunes années dans l'école de sa mère institutrice à La Bourdière, après « Le Pensionnaire » où on le suit au collège de Bonneval, Claude Menuet évoque sa vie de lycéen, au printemps 1944, à Chartres qui est occupée par les Allemands et soumise aux bombardements alliés.

Tout en suivant la classe de philo, en vue de passer la deuxième partie de son baccalauréat, il joue de la contre-basse dans un groupe « Le Swingtette » avec ses amis qui se veulent « Zazous », jeunes contestataires qui s'habillent de façon excentrique, aiment le jazz et le swing, revendiquent des goûts en opposition avec la culture de la collaboration de Vichy et du Maréchal. Il nous fait partager sa vie de jeune adulte dans cette année 1944 : le lycée, les répétitions, les alertes, la Résistance, la fête de la jeunesse, le train des haricots, les avions les bombardements mais aussi les copains, leurs parents, les filles.....l'apprentissage de la vie, tout simplement.

Nous nous retrouvons en général **le jeudi après-midi**, à partir de 14 h 30 c'est l'occasion de discuter des ouvrages anciens ou récents que nous avons lus, ou que l'Association a pu acquérir, et de poursuivre les recherches sur le patrimoine Bonnevalais, l'enregistrement des livres et documents.

Bienvenue au 28 rue de la grève à tous ceux qui sont intéressés, nous vous attendons!

Quelques nouvelles de 1919, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

06 JUILLET 1919.

A l'occasion de la Paix.

Toute la France, toutes les capitales alliées ont été le théâtre de manifestations joyeuses à l'occasion de la signature du traité de paix. A Paris, des illuminations et retraites militaires ont eu lieu ; on a dansé sur toutes les places publiques.

Dans notre petite ville de Bonneval, on a pavoisé et on a surtout dansé avec entrain à la salle Laigneau.

A Voves, le Maire avait invité à illuminer et pavoiser. Une retraite aux flambeaux, à laquelle prenait part les sociétés locales grossies d'un groupe de soldats de l'aviation, a parcouru les rues suivie de nombreux et joyeux manifestants.

Et maintenant il nous reste à attendre le 14 juillet, date fixée, pour la célébration de la fête de la Victoire.

13 JUILLET 1919.

Le 14 Juillet :

A 6 heures du matin : Salves d'Artillerie.

A 2 heures du soir : Réunion des Autorités à la Mairie. - Remise du prix de Vertu à la Rosière.

De 3 à 5 heures : Jeux sur la Grève : Mât de Cocagne. - Courses pour garçons et fillettes. Courses d'obstacles. Courses en sacs. Courses de Bateaux (tour de ville). - Jeux divers.

Précoces amoureux. - L'amour n'attend pas le nombre des années et c'est réel, puisque réunissant ensemble à peine trente printemps, c'est-à-dire quinze ans chacun, deux amoureux habitant une commune de notre canton

offrent le spectacle de leur trop réaliste amour aux gens de l'endroit qui, après en avoir tout d'abord ri, finissent par en être scandalisés et pour cause :

Avec l'insouciance de leur jeune âge et sans aucune pudeur, les précoces amoureux s'ébattent et folâtraient dans tous les coins et recoins du village en des attitudes que Zola a maintes fois décrites dans certains de ses ouvrages, et ce, sans se cacher des plus petits, qui par esprit d'imitation sont tout disposés à suivre ce déplorable exemple auquel les parents des deux coupables feront bien de mettre fin s'ils veulent leur éviter l'aventure arrivée, dans un cas analogue, à deux autres trop jeunes amoureux de la commune de Dancy qui, pincés en ... flagrant délit, dans les blés, ont récoltés un procès-verbal pour attentat aux mœurs. Un peu plus de pudeur.

Scrognongneu

Moriers. - Un avion venant de Saint-Cyr, a atterri dans des conditions difficiles, par suite de la rupture d'un tendeur, sur le territoire de Moriers, ces jours derniers.

L'appareil ayant capoté le pilote, un lieutenant, fut sérieusement blessé et dut être conduit au café Pauvert où il reçut les premiers soins en attendant son transport à l'hôpital. Le mécanicien se tira indemne de l'aventure.

20 JUILLET 1919.

Hommage posthume. - Mort au champ d'honneur, la soldat Maurice Rousseau, de Saint-Maur a été cité à l'ordre du régiment en ces termes :

« Soldat très courageux, a été tué le 8 septembre 1914 à Montrolle, en faisant bravement son devoir »

Transcriptions d'actes de décès

Barrué René-Raymond, 34 ans, Bonneval, mort pour la France, à Laffaux (Aisne)

27 JUILLET 1919.

Dancy. - Nous avons relaté, dans un précédent numéro, la mésaventure arrivée à de jeunes amoureux qui, trouvés en train de s'ébattre dans un champ en bordure d'une route à proximité du bourg, par les gendarmes, furent gratifiés d'un procès-verbal pour attentat aux mœurs.

Penauds et confus, nos deux amoureux ont comparu en correctionnelle, lui, 18 ans, a trinqué de six jours de prison et cinquante francs d'amende. Elle, 14 ans, a été acquittée comme ayant agi sans discernement, mais sera internée au Bon Pasteur jusqu'à 18 ans.

Transcriptions d'actes de décès

Meray Raymond René, 20 ans, Bonneval « Mort pour la France » à Cuperly (Marne)

Avis. - Pierre Dalemagne, cordonnier, rue Saint-Roch à Bonneval, informe qu'étant démobilisé, il se tient à la disposition de sa clientèle, comme par le passé.

10 AOÛT 1919.

Avis. - Mme COUETTE informe sa clientèle que ses atelier et magasin de Modes sont momentanément transférés rue de Châteaudun, Bonneval, au-dessus du magasin de M. Ménard, mécanicien.

Transcription d'acte de décès

Jacottet Robert, lieutenant, 33 ans, Bonneval. Mort pour la France à Sacy-le-Grand (Oise).

17 AOÛT 1919.

Dammarie. - Parti en dérive de son point d'attache, un ballon d'observation, dit saucisse, passait vendredi 8 août à faible hauteur, quand deux domestiques de ferme

purent saisir le câble qui pendait et l'attacher à un arbre.

Avisée, l'autorité compétente envoya une équipe sur les lieux mais alors que celle-ci procédait au dégonflement, le ballon fit explosion.

Atteints par les flammes qui jaillirent soudain, vingt quatre militaires et une dizaine de civils furent plus ou moins atteints. Grièvement brûlé l'un des soldats dû être transporté à l'hôpital de Chartres.

24 AOÛT 1919.

Fête à Guibert. - M. Perrot, cafetier à Guibert, informe qu'à l'occasion de la fête de Saint-Laurent, dimanche 24 août, on trouvera, dans son établissement, bon vin, bons gâteaux. Bal.

Tir à la carabine, Confiserie, Jeu de massacre.

31 AOÛT 1919.

Foire Saint-Gilles. - Nous rappelons que la foire dite de Saint-Gilles se tiendra cette année, à Bonneval le lundi 1^{er} septembre. Sans prétendre à l'importance des Saint-Gilles d'avant-guerre cette foire si réputée reprend, peu à peu, l'activité des bons jours.

Nombreuses attractions à cette occasion.

Montharville. - Dimanche 7 septembre aura lieu la fête patronale de Montharville. A cette occasion, bon vin et bons gâteaux chez M. Dufer, cafetier. -

Les Mutins de Chartres. - Le conseil de guerre de la 4^e région vient de juger les mutins de la garnison de Chartres.

Rappelons que le 1^{er} Juillet dernier un millier d'artilleurs de la garnison se mutinèrent et parcoururent la ville en monome en réclamant une nourriture meilleur, des permissions et la démobilisation. Vingt et un manifestants furent arrêtés. Tous étaient d'anciens combattants blessés et cités.

Le conseil les a condamnés à des peines variant d'un mois à cinq ans de prison avec ou sans sursis.

Transcription d'actes de décès

Besmier Lucien-Henri, 21 ans, « Mort pour la France » à Biaches (Somme).

Barré Maurice-Charles, 28 ans, « Mort pour la France » à Ethé (Belgique)

Carnis Georges-Eugène, 35 ans, « Mort pour la France » à Vilosnes (Meuse).

07 SEPTEMBRE 1919.

Bonneval. - Sur la liste des officiers de L'instruction publique, paru à l' « officiel », nous relevons avec plaisir le nom de Mme Guérin, directrice d'école primaire publique de Bonneval. - Nos compliments.

Flacey. - A l'occasion de la fête de Saint-Lubin, 14 septembre, grand bal. Ouverture à trois de l'après-midi.

14 SEPTEMBRE 1919.

A nos Lecteurs !

A nos dépositaires !

En raison du repos hebdomadaire appliqué le dimanche dans les postes, à dater du 21 courant, le « Messenger » paraîtra le samedi à partir du 20 septembre.

Dangeau. - On nous prie d'insérer :

Dimanche 31 août avait lieu, à Dangeau, à l'hôtel Saint-Jacques, sur convocation (d'un groupe de mobilisés) de la commune, une réunion de mobilisés.

Le but de cette réunion était sans contester la préparation d'une protestation contre l'ingratitude et l'inertie des pouvoirs constitués.

Au 14 juillet, le Conseil Municipal à qui incombait l'initiative de la réorganisation de la fête, avait jugé à propos de ne pas admettre au banquet ceux qui pouvaient (en raison des circonstances) y avoir le plus de droit, c'est-à-dire les mutilés. - un représentant ayant déclaré qu'ils étaient trop. Un recrutement improvisé remplaçait ceux qui devaient y avoir légitimement droit. C'en était fait les évincés étaient fixés. On les avait méconnus.

Seul, en ce jour, un modeste écrivain rendait hommage à leur courage.

A la réunion de dimanche, les mobilisés présents décidèrent donc, d'un commun accord, qu'un monument commémoratif devait être élevé dans la commune, afin de rappeler aux générations le sacrifice consenti par ceux qui sont tombés pour la défense du pays et qu'une plaque portant le nom de ces héros y serait fixée.

Ensuite, à la majorité des suffrages, il fut décidé que le banquet voté en principe pour le 5 octobre, comme signe d'union, aurait lieu chez un mobilisé, M. Savigny qui a fait la campagne entière.

Des réunions auront lieu d'ici cette époque.

UN DÉMOBILISÉ.

20 SEPTEMBRE 1919.

Bonneval. - Lundi soir, vers huit heures et demie un convoi d'arbres à destination de la scierie de M. Lhuillery, marchand de matériaux à Bonneval, montait la côte de Chartres en haut de laquelle il allait arriver quand, par la suite de la brusque rupture des attaches qui le reliait à un attelage le précédant, un diable, chargé d'un gros arbre, partit à la dérive et dévalant la côte en vitesse, vint butter tel un bélier, avec une extrême violence contre la maison habitée par M. Auclair, percepteur, à l'angle de la place Leroux et de la rue de Chartres ; le choc défonça le mur qui fut littéralement perforé sur toute la circonférence de l'arbre, une cheminée et un placard se trouvant à cet emplacement subirent d'assez sérieux dégâts.

On frémit à la pensée que des enfants ou des passants eussent pu se trouver atteints par ce quasi-projectile d'un nouveau genre, mais tout se borne, heureusement, à des dégâts facilement réparables.

Gault-St-Denis. - M. Pichot, cafetier au Gault, informe qu'à l'occasion de la vente Chasles-

Noilleau et de l'inauguration d'une nouvelle salle dans son établissement il fera bal dimanche 21 septembre dans l'après-midi et de nuit. - Bon vin, bons gâteaux.

Service Funèbre

La famille Granier-Damas fait part qu'un service funèbre sera célébré mercredi 24 septembre, à onze heures (heure légale) en l'église de Pré-Saint-Evroult, à la mémoire du brigadier. Henri-Albert GRANIER

tué au combat de Voucq (Ardennes) le 2 novembre 1918, à l'âge de 26 ans.

COTTIN à Louer
Pour 1 ou 2 chevaux
S'adresser à Mme Fillon, rue de Clémentine

04 OCTOBRE 1919.

Changement de directeur.

Au moment de quitter Le Messenger et mon imprimerie que je viens de céder, j'adresse tous mes remerciements à nos lecteurs, abonnés et dépositaires, de même qu'à Messieurs les officiers ministériels et clients pour la confiance qu'ils n'ont cessé de me témoigner ; confiance que je prie de bien vouloir reporter sur mon successeur M. Pellier, lequel fera tous ses efforts pour s'en rendre digne, en continuant à conduire à bien l'œuvre que je suis venu créer à Bonneval en 1893.

Avec ma très vive reconnaissance, j'exprime à tous, mes salutations bien sincères.

L. VANNIER

A VENDRE
Moto Terrot
Modèle 1914 - Etat de neuf
S'adresser à M. Ménard, mécanicien à Bonneval.

Objets perdus. - Un compteur kilométrique de roue d'auto a été perdu du Bois-de-Feugères à Bonneval. Récompense à qui le rapportera à M. Ménard,

mécanicien à Bonneval.

- Il a été perdu une roue de secours Michelin dans un parcours de 14 kilomètres autour de Varennes du 6 au 8 septembre. Prière de la rapporter au bureau du journal.

Récompense.

11 OCTOBRE 1919.

A nos lecteurs

Ainsi que M. Vannier l'a annoncé dans le précédent numéro du « Messenger », je viens de prendre la direction du journal. Comme mon prédécesseur je conserverai toujours la plus grande indépendance d'idées et m'efforcerai de relater les faits avec une entière impartialité.

A nos clients

L'imprimerie du « Messenger » continuera à se charger comme elle le fait depuis 26 ans des travaux d'impression.

Toute la célérité et le soin désirables seront apportés dans l'exécution des commandes afin que tous continuent à avoir entière satisfaction et pour me rendre digne de la confiance que M. Vannier vous prie de m'accorder.

R. PELLIER.

18 OCTOBRE 1919.

Alluys. - Ne pensant avoir que dame Nature et les oiseaux pour témoins, Charles ... et Germaine... s'épanchaient trop tendrement dans un champ, où il s'ébattaient près du bourg, mais ils avaient compté sans l'œil indiscret de Thémis.

Traduits en correctionnelle, pour attentat aux mœurs, ils viennent d'être condamnés : lui à un mois de prison, elle à cent francs d'amende.

25 OCTOBRE 1919.

Cantons voisins

Prêt de chevaux. - Des prêts de chevaux aux agriculteurs peuvent être actuellement consentis dans une assez grande proportion par le 26^e régiment d'artillerie. Pour tous renseignements, s'adresser au Dépôt de ce régiment à

Chartres.

09 NOVEMBRE 1919.

Cafetiers et Débitants !

Vous trouverez à l'Imprimerie du "Messenger" l'affiche de la nouvelle loi sur la répression de l'ivresse publique.

Vagabondage. - Blanche Kniedler, âgée de 18 ans, décida le 30 juillet dernier de quitter ses parents habitant Lyon, et vint travailler dans notre région.

Sur la route de Cloyes elle fit la rencontre d'un ouvrier agricole Jules André, sans domicile.

Ils firent connaissance et décidèrent d'unir leurs destinées, mais ils avaient compté sans les gendarmes de Bonneval qui les arrêtaient pour vagabondage. Encore une idylle rompue.

Bouville. - A l'occasion de la mise d'un tapis neuf sur son billard, M. Dérangeur Maurice, cafetier à Bouville, avertit la Jeunesse qu'il y aura une queue d'honneur et plusieurs lots à gagner dans son établissement. - Bal le soir, pour le 9 novembre 1919.

15 NOVEMBRE 1919.

A nos lecteurs.

C'est avec plaisir que nous annonçons à nos nombreux lecteurs l'agrandissement prochain du Messenger.

Aussitôt notre papier actuel épuisé, nous paraîtrons sur 4 pages.

La vogue de nos annonces occasionnée par notre grand tirage, nous oblige, chaque semaine, à remettre à plus tard d'intéressants articles.

Nos aimables correspondants voudront bien nous excuser ; ils savent d'ailleurs dans quelle gêne nous nous trouvons en ne paraissant que sur 2 pages ; ils savent aussi que le retour à l'ancien format sera pour nous une délivrance.

R.P.

Légion d'honneur. - A l'Officiel du 4 novembre, nous relevons le nom d'un de nos compatriotes, M.

Decourtye, inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur comme Chevalier, pour prendre rang à la date du 27 juin 1919. Voici la citation :

« Decourtye Emile-Maurice, mat. 593, lieutenant territorial à la 28^e compagnie du 248^e régt. d'infanterie, excellent officier, possédant au plus haut point le sentiment du devoir, modèle de conscience et de bravoure. A eu, en maintes circonstances, une conduite au-dessus de tout éloge, notamment dans les secteurs difficiles d'Auberive (mai-juin 1917) et du Cornillet (avril-sept. 1917). Placé au bois de Chaume, à un saillant particulièrement

délicat en raison de la confiance qu'il inspirait, a été, le 29 octobre 1917, au cours d'une attaque allemande, très grièvement atteint de plusieurs blessures. Amputé de l'avant-bras droit. Une citation. »
Nos sincères compliments.

06 DÉCEMBRE 1919.

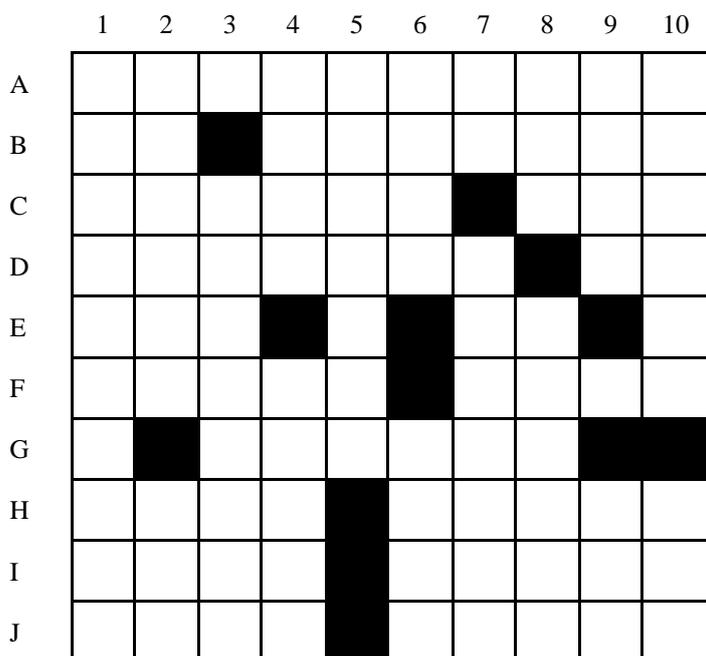
Saint-Maur : Pour le repas de noces. - M. Lefrançois, régisseur à Mémillon s'aperçut dernièrement que le nombre de ses volailles diminuait fort : deux dindes et une demi-douzaine de superbes poulets à l'engrais « s'étaient envolés. » Comme un de ses domestiques, Albert Lainé, devait se marier, M. Lefrançois songea que peut-être il

désirait faire un bon repas de noces. Les gendarmes avertis, se rendirent au domicile de la future épouse, Mlle Daviau, à Bonneval où il trouvèrent ... une demi-douzaine de superbes poulets tout plumés. Le repas de noces ne fut sans doute pas aussi frugal que l'espéraient les familles, mais Lainé. et la femme Daviau auront à digérer une condamnation.

20 DÉCEMBRE 1919.

.Cloyes. - Un individu nommé Ernest Maille, ne se souvenant ni de la date ni du lieu de sa naissance a été arrêté pour vagabondage, rue de Vendôme à Cloyes et écroué à la prison de Châteaudun.

Les Mots de Marie-Thérèse N° 06



Solution dans le prochain numéro

Solution du n° 45 mars 2019

A - MITRAILLER. B - OREILLE - BLEUE. C - BARDA - UVEA. D - RE - FRERE. E - LIE - MARNE. F IR - ANE - SETH. -G - SIAM - UTE. H - ASS - TAXIS - OE. I - TASSES - RIOM. J - ESTE - BAL. K - OPUS - IES - UNE. L - NATIONS - OSES.

1 - MOBILISATION. 2 - IRA - IRISA - PA. 3 - TERRE - ASSAUT. 4 - RIDE - SI. 5 - ALA - MA - TEE. 6 - IL - FANTASSIN. 7 - LEURRE - TES. 8 - EN - TIRES. 9 - EPURES - SI. 10 - REVE - EU - OBUS. 11 - UE - OTTOMANE. 12 - TRANCHEE - LES.

HORIZONTALEMENT

- A - Les 3 mots que le « Messenger » adresse à la population le 25 avril 1897
- B - Cependant - Un cas du latin .
- C - Fait preuve d'une politesse raffinée - Célèbre écrivain italien.
- D - Jouer de la viola - Extrémités d'un négrier.
- E - Prénom féminin - Capone intime .
- F - N'a jamais servi - Doublé c'est une ile de la Polynésie française .
- G - Sauce provençale .
- H - Rejeter comme faux - Donne une impression de douceur.
- I - On peut aller à Vichy pour la faire - Il a publié « histoire abrégée de l'Abbaye de Saint Florentin de Bonneval de 1875»
- J - Début d'éternité - Point culminant des Pyrénées.

VERTICALEMENT

- 1 - Vieux souvenir.
- 2 - Parvient à destination - Après le lycée .
- 3 - Curé de la paroisse Saint Sauveur au 18^{me} siècle qui a écrit l'histoire de Bonneval et son abbaye en 1766.
- 4 - Relatif au raisin Tourner sur soi.
- 5 - Garnies de tissu .
- 6 - Maladie d'ados - Lac d'Indonésie.
- 7 - Possessif - Notaire qui a publié « Notice sur Bonneval » en 1896.
- 8 - Enlève - Ancien contrat de travail.
- 9 - Organisation internationale fondée en 1948 sous l'égide de l'ONU - De bonne heure.
- 10 - Dynastie ducale de Milan (1450-1535) - la fin du magnéto.